

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation le participant sera capable de :

- Comprendre les situations de harcèlement sexuel ou moral au travail : définitions, principes, comportements observés
- Être en mesure d'identifier les comportements à risque
- Identifier les situations de travail liés aux harcèlements pour anticiper, prévenir et lutter contre le harcèlement moral et sexuel

Programme de formation

I - Introduction :

L'évolution de la loi sous l'effet de l'actualité, la dénonciation des faits de harcèlement sexuel et des agissements sexistes

II- Le cadre légal et le risque juridique

- L'évolution de la loi, la dénonciation des faits de harcèlement moral, sexuel et des agissements sexistes
- Connaître les différentes règles applicables : loi, décrets et jurisprudence
- Connaître les responsabilités de l'employeur
- Les sanctions possibles en cas de harcèlement sexuel
- Les attributions du CSE sur le sujet.

III - Que recouvrent les phénomènes de harcèlement

- Définition des concepts d'agissement sexiste, de harcèlement moral et sexuel
- Comportements fréquents rencontrés dans les jurisprudences

III - Le harcèlement & ses conséquences

- Le harcèlement au sein des risques psychosociaux et des problématiques de violence.
- Les impacts sur la santé et les conditions de travail, pour le collectif et pour la victime.
- Où s'arrête la séduction et où commence le harcèlement sexuel ?

IV - Prévenir & réagir

Reconnaitre un cas de harcèlement (ETUDE DE CAS)

- Repérer les signaux d'alerte
- Identifier un cas de harcèlement sexuel ou agissements sexistes
- Évaluer et objectiver le risque (analyse contexte)

Parcours suite

Moyens Pédagogiques :

La formation est à dominante participative, Exposé, feedback, vidéos, jeux de rôles

Pré requis : Aucun

Durée :
14 h soit 2 journées de formation

Nombre de stagiaires :
Groupe de 8 à 12 stagiaires maxi

Public concerné :

- Membre élu au CSE ou désigné référent harcèlement

Evaluation des connaissances acquises :

Formative, étude de cas, jeux de rôles

Document délivré en fin de formation

Remise d'une attestation de formation validant les acquis

IV - Prévenir & réagir

Agir et réagir

- Comment orienter la victime.
- Mener des entretiens avec le harceleur et la victime : écoute active, médiation, technique de questionnement
- Les droits d'alerte du CSE

Rôle des référents

- Qui ? comment agir ?
- Les moyens d'actions propres du référent et les limites : de quelles ressources dispose-t-il ?
- Les référents CSE et les référents entreprise : quelles différences, quelle complémentarité (entreprise + 250 salariés) ?

V - Mise en pratique par des jeux de rôles (posture élu)

VI- Conclusion

Les actions de prévention et de communication

- Mettre à jour le règlement intérieur ou établir une charte avec des mesures préventives
- L'élaboration d'un plan d'actions en intégrant le harcèlement sexuel
- Obligations de l'employeur en termes de documents et affichages obligatoires

VII- CONSTRUIRE son plan d'actions

Bilan

Conseil